

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MAI 2024

N° 2024/05.06

L'an deux mil vingt-quatre et le 2 mai, à 20 heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 19/04/2024

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, M. ASSOGBA Guillaume, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉES ET REPRÉSENTÉES : Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène (Pouvoir à Mme CHALANDON Nicole), Mme JOLY Marie-France (Pouvoir à M. TOINON Alain)

ABSENT : M. GARNIER Philippe.

Secrétaire élue : Mme PELLETIER Catherine.

Objet de la délibération: TARIF DES SALLES

Monsieur le maire propose de réviser les tarifs applicables aux locations des salles communales par les particuliers et le tarif horaire applicable dans le cadre des activités des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE les tarifs suivants pour les locations de salle par les particuliers :

Pour la location de la salle animation :

370 € pour un week-end

210 € journée (retour des clés avant 20h00).

Les tarifs incluent le chauffage de la salle.

Pour la location de la salle communale du jardin public :

85 € pour un week-end

45 € la journée (retour des clés avant 20h00)

Les frais d'électricité sont inclus dans les tarifs.

PRECISE qu'une caution sera demandée à la réservation,
pour la salle d'animation la caution est de **350€**,
pour la salle communale du jardin public la caution est de **85 €**.

RECONDUIT le tarif horaire applicable aux activités payantes des associations

Tarif / heure d'utilisation	En semaine (lundi 8h au vendredi 20h)	Le week-end (vendredi 20h au lundi 8h)
Salle d'animation rurale	6 €	10 €
Salle du jardin public	2.5 €	4 €
Salles de la mairie	4 €	Pas de location

INDIQUE que chaque réservation fait l'objet d'une convention de location,

DIT que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ont signé au registre le maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François Dumont,
Maire



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE MARIIGNÈS" at the top and "LOIRET" at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a church and trees.

La secrétaire de séance,
Mme Catherine PELLETIER,



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be "Catherine Pelletier".